

Toutes les procédures détaillées, les formulaires et les délais sur

www.gironde.gouv.fr

Pour toute demande d'information utilisez le formulaire en ligne dans la rubrique permis de conduire

NOUS TÉLÉPHONER

Standard téléphonique unique pour joindre la Préfecture ou les sous-préfectures :
05 56 90 60 60

Le nouveau permis de conduire sécurisé est maintenant produit par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et envoyé à domicile (sauf cas particuliers).

Vous pouvez suivre la fabrication de votre titre de circulation sur :

www.ants.interieur.gouv.fr

ou par téléphone au :

N° Azur 0 810 901 041

Le code de consultation du solde de vos points sur :

www.telepoints.info

est joint à cet envoi sans avoir à en faire la demande.

PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

Permis de conduire

rue Claude-Bonnier
Bordeaux

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

NOUS ÉCRIRE

Préfecture de la Gironde

Service des permis de conduire
2, Esplanade Charles De Gaulle
CS 41397

33077 Bordeaux Cedex

SOUS-PRÉFECTURE D'ARCACHON

Permis de conduire

55, boulevard du Général-Leclerc
BP 80150 – 33311 Arcachon cedex

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8 h 30 à 11h 30

SOUS-PRÉFECTURE DE LIBOURNE

Permis de conduire

44, rue Thiers – B.P. 211
33504 Libourne cedex

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 9 h 00 à 12h 30

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DESTERRITOIRES ET DE LA MER

Pôle Éducation Routière

2, rue Jules-Ferry – B.P. 90
33090 Bordeaux cedex

☎ 05 56 24 83 75

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 9 h 00 à 12 h 00



Permis de Conduire

Depuis le 2 janvier 2014, dans le cadre de la mise en place du nouveau permis de conduire sécurisé

Trois sites en Gironde pour réaliser ses démarches

- ❖ Préfecture de la Gironde
- ❖ Sous-Préfecture d'Arcachon
- ❖ Sous-Préfecture de Libourne pour quelques démarches

Retrouvez dans ce document l'essentiel des modalités pratiques pour vous aider

janvier 2014

Quelle démarche ?

Comment procéder ?

Où ?

Premier permis	Se renseigner et déposer un dossier	Votre auto-école
Permis candidat libre, demande agrément établissement et autorisation d'enseigner	Se renseigner	DDTM Pôle Éducation Routière
Extension de catégorie	Se renseigner et déposer un dossier	Votre auto-école
Perte de permis	Déclarer la perte et déposer son dossier de renouvellement en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Vol de permis	Déclarer le vol en personne	Brigade de Gendarmerie ou Commissariat de Police
	Déposer votre dossier de renouvellement de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Détérioration de permis ou changement d'état civil	Envoyer votre dossier par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Permis international	Envoyer votre dossier par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Conversion permis militaire en permis civil	Premier permis Déposer votre dossier de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
	Extension de catégorie Envoyer votre dossier par courrier	
Validation d'un diplôme professionnel	Déposer votre dossier de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Levée de restriction permis D	Envoyer votre dossier par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Catégorie AM suite à suspension ou annulation	Déposer votre dossier de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
Échange de permis étranger	Déposer votre dossier de permis en personne au guichet	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Contrôle médical pour une infraction associée à de l'alcool ou la consommation de stupéfiant et annulation judiciaire	Contrôle médical devant la commission médicale départementale. Demander un rendez-vous devant la commission médicale par courrier	Ecrire à la Préfecture de Gironde
Contrôle médical pour les autres situations (aptitude médicale, professionnelle, infraction non liée à la consommation d'alcool et de stupéfiant)	Prendre un rendez-vous chez un médecin de ville agréé (liste téléchargeable sur www.gironde.gouv.fr) puis envoyer votre dossier complet par courrier	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon
	Tous les renseignements sur la procédure médicale sont disponibles sur :	www.gironde.gouv.fr
	Pour les infractions commises sur l'arrondissement de Bordeaux, Blaye, Lesparre et Langon	Préfecture de Gironde
	Pour les infractions commises sur l'arrondissement d'Arcachon	Sous-Préfecture d'Arcachon
	Pour les infractions commises sur l'arrondissement de Libourne	Sous-Préfecture de Libourne
Suspension et annulation	Demander votre code confidentiel en personne au guichet ou par courrier en joignant une lettre recommandée avec AR à vos nom et adresse	Préfecture de Gironde, Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfecture de Libourne
Vos points et code confidentiel	Consulter le solde de vos points sur :	www.telepoints.info

Toutes les procédures détaillées, les formulaires et les délais sur www.gironde.gouv.fr



Permis de conduire

Depuis le 2 janvier 2014,
dans le cadre de la mise en place
du nouveau permis de conduire sécurisé

**Trois sites en Gironde vous accueillent
pour réaliser vos démarches**

- ❖ Préfecture de la Gironde
- ❖ Sous-Préfecture d'Arcachon
- ❖ Sous-Préfecture de Libourne
pour quelques démarches



**Pour vous aider, un dépliant récapitule
l'essentiel des modalités pratiques
Il est à votre disposition dans nos lieux d'accueil**

**Retrouvez toutes les informations sur
www.gironde.gouv.fr**

